

# Charte européenne du Tourisme Durable (CETD) dans les espaces protégés



La CETD a été élaborée en 1999 dans l'optique d'être une contribution à l'Agenda 21, le programme de développement durable des Nations Unies, établi au sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. Elle est portée par la fédération EUROPARC (ONG regroupant les espaces protégés en Europe), avec l'appui de la Fédération des parcs naturels régionaux de France. Elle prévoit notamment l'accompagnement de 3 types d'acteurs : les territoires (volet 1), les entreprises touristiques (volet 2) et les agences de voyage (volet 3).

[www.europarc-fr.org](http://www.europarc-fr.org)

Le Parc Livradois-Forez est signataire de cette Charte depuis 2005 et accompagne les entreprises vers le volet 2 depuis 2011.

**Adopter  
une démarche  
de progrès  
partagée**



A l'échelle européenne, la CETD est un outil de développement du tourisme durable choisi par les Parcs naturels du Massif Central (IPAMAC).

[www.parc-massif-central.com](http://www.parc-massif-central.com)

Les activités touristiques situées dans le Parc peuvent adhérer à cette Charte. Cela se traduit par leur engagement dans une démarche de développement et de progrès, en harmonie avec la stratégie du Parc et la personnalité du territoire.

## **Le double objectif de cette Charte :**

- s'attacher à la conservation et à la valorisation du patrimoine ;
- développer et gérer le tourisme des espaces protégés en fonction des besoins des habitants, de l'environnement, des entreprises locales et des touristes.





# Les principes de la CETDep

- 1** La connaissance et recherche des clientèles.
- 2** La qualité de l'accueil.
- 3** L'intégration dans la vie locale.
- 4** La connaissance, préservation et valorisation du patrimoine naturel.
- 5** L'écoconstruction.
- 6** La préservation des ressources naturelles :
  - maîtrise de l'énergie
  - gestion de l'eau
  - gestion des déchets
- 7** Les pratiques et modalités de déplacement.
- 8** La prévention des nuisances sonores.
- 9** La prise en compte des risques naturels.
- 10** Le développement et la gestion de l'emploi.
- 11** Le management, le développement durable et éthique.
- 12** La sensibilisation et la communication responsable.



## CONTACT

Chargé de mission tourisme durable  
 Parc naturel régional Livradois-Forez  
 Le bourg  
 63 880 Saint-Gervais-sous-Meymont  
 Tél. 04 73 95 57 57

